

**JE TRAVAILLE PAS
POUR LA GLOIRE,
MOI !**



**Tout travail mérite
un salaire décent**

Journée de la femme

**C'était le
8 mars !**

Et le reste de
l'année ?



AU SOMMAIRE :

- 1/ DÉCLARATION DES ÉLUS AU CSE DE MARS:
- 2/ L'UNSA VOUS INFORME SUR VOS DROITS
- 3/ RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES

1/ DÉCLARATION DES ÉLUS AU CSE DE MARS:

Les élus du CSE de l'EFS IDF tiennent à exprimer leur vive préoccupation concernant une récente modification des fiches de poste de certains salariés non chauffeurs, notamment des infirmiers, médecins et agents d'accueil des donneurs de sang.

En effet, il a été constaté que ces salariés se voient désormais imposer, de manière régulière, la mission de "véhiculer du personnel", y compris dans des véhicules de 9 places (8 passagers). Ces tâches, qui étaient jusqu'alors assurées principalement par les chauffeurs professionnels, nécessitent un niveau d'expertise et de formation que ces salariés non chauffeurs n'ont pas reçu, en dehors de la possession d'un permis B.

Nous dénonçons fermement cette pratique pour les raisons suivantes :

Absence de consultation du CSE : Les élus n'ont pas été consultés en amont de cette modification, en contradiction avec les dispositions légales relatives à la consultation sur les questions de conditions de travail.

Non-information du médecin du travail : Aucune communication n'a été faite auprès du médecin du travail concernant cette évolution des missions, ce qui soulève des interrogations sur l'évaluation des risques professionnels et la santé des salariés.

Manque de formation et de sécurité : Les salariés concernés n'ont reçu aucune formation spécifique ni habilitation à la conduite de véhicules transportant plusieurs passagers, ce qui expose ces derniers ainsi que les usagers de la route à des risques accrus.

Modification des conditions de travail : Cette nouvelle exigence impose une surcharge de responsabilités à des salariés dont les compétences et fonctions initiales ne relèvent pas de la conduite.

1/DÉCLARATION DES ÉLUS AU CSE DE MARS:

Responsabilité pénale et absence de protection juridique : Ces salariés, en cas d'infraction routière ou d'accident, portent seuls la responsabilité pénale et financière, incluant les contraventions et potentiels litiges. En cas d'accident grave entraînant le décès, l'hospitalisation ou un handicap, nous nous interrogeons sur les mesures prévues par l'employeur pour accompagner ces salariés, notamment concernant une éventuelle protection juridique supplémentaire. Une absence de telles mesures constituerait une négligence grave.

Impact sur les risques psychosociaux (RPS) : Cette pratique est susceptible d'engendrer une augmentation significative des RPS parmi les salariés concernés, notamment :

Une montée du stress liée à la conduite régulière de véhicules pour des missions non prévues initialement dans leur fiche de poste, sans formation adaptée, et sous la contrainte.

Un sentiment d'injustice et d'insécurité, les salariés étant confrontés à des responsabilités qu'ils ne se sentent pas en mesure d'assumer en toute sérénité.

Une possible démotivation ou dégradation du climat social : les salariés se sentant imposés à des tâches qui ne relèvent pas de leur cœur de métier, sans dialogue préalable.

Un risque accru d'épuisement professionnel, notamment pour les personnels de santé, qui doivent déjà faire face à des charges émotionnelles importantes dans l'exercice de leurs fonctions principales.

Les élus du CSE de l'EFS IDF demandent:

La suspension immédiate de l'obligation de conduite et un retour au volontariat.

La mise en place de mesures adaptées pour garantir la sécurité des salariés et des passagers, notamment une formation adéquate pour les missions de conduite.

Une clarification des missions et responsabilités attribuées aux salariés non chauffeurs.

La mise en œuvre d'une protection juridique et fonctionnelle effective pour couvrir les salariés en cas d'accidents ou de litiges liés à ces nouvelles missions.

Nous rappelons que la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que la prévention des risques juridiques, doivent être des priorités absolues. Toute modification impactant les conditions de travail doit respecter les droits des salariés et les obligations légales de l'employeur.

Lors du CSE du 6 mars 2025, Fabienne Biren, la secrétaire du CSE a lu cette déclaration au nom du CSE. Certes, elle est une élue UNSA mais c'est au nom du CSE qu'elle s'est exprimée, les autres organisations syndicales s'associant à ce discours.

Rappelons que les élus du CSE sont des représentants du personnel. Ils ont été élus par le personnel et ont pour mission de présenter les revendications collectives du personnel.

Le CSE, et donc les élus du CSE, contribue à veiller sur la santé, la sécurité et les conditions de travail de tout le personnel de l'établissement. Les élus sont par conséquent dans leur rôle en alertant la direction et en accompagnant la démarche des salariés.

Mais pourquoi le directeur du CSE menace-t-il le secrétariat du CSE ? Pourquoi prend-il Mme Biren à partie ? « Je tiens à vous alerter de ne pas agiter le chiffon rouge et de mettre les salariés en difficulté. »

Mais qui met les salariés en difficulté en imposant de nouvelles organisations de travail sans en informer les salariés qui se retrouvent devant le fait accompli ?

Qui est responsable de la santé physique et mentale des salariés dans le cadre de leur travail à l'EFS ?

Il est bien facile de remercier avec des mots l'ensemble des équipes parce que la collecte de la région marche bien mais il serait mieux d'avoir de la considération pour ces équipes en tenant compte de leur qualité de vie et bien être au travail et en leur présentant les changements qui impactent leur quotidien professionnel.

2/ L'UNSA VOUS INFORME SUR VOS DROITS:

LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE TEMPORAIRE EN IDF (pour les non-cadres et en dehors de la collecte mobile):

L'EFS IDF est un établissement multi-sites. Le service prélèvement et le service IHR*/Délivrance sont répartis en pôles.

Il y a les pôles (1,3,4,6,7) des sites d'IH/Del, les pôles de collecte : pôle Nord (Pontoise), pôle Ouest (Versailles), pôle Est (Ivry) et pôle Sud (Evry) et le pôle Sites Fixes Paris Petite Couronne (PPC).

Pour des « raisons de service » une mobilité temporaire des salariées peut être envisagée par l'employeur.

Sur le PPC, il existe un pool de personnels (IDE*, médecin, secrétaire, ERD*) recrutés pour pallier les absences imprévues. Ces salariés du pool, pour compenser les contraintes de planning et d'affectation sur différents sites, perçoivent une indemnité mensuelle correspondant à 15% de leur rémunération mensuelle de base.

Sur les pôles IHD*, il existe également un pool de techniciens de jour et de nuit avec les mêmes contraintes et les mêmes compensations. Précisons qu'ici le périmètre géographique est celui du pôle.

En dehors des pools, la mobilité occasionnelle peut également être envisagée par les personnels en MDD* et en IHD* sur la base du volontariat. Dans ce cas-là, le salarié est indemnisé à la hauteur de 23€ par jour travaillé en mobilité. Que la mobilité ait lieu au sein du même pôle ou pas, **la prime mobilité est due** et les frais de déplacement occasionnés par la mobilité vers un autre site sont pris en charge en l'absence de mise à disposition d'un véhicule de service.

Pour les mobilités temporaires dues à la fermeture de votre site, veuillez nous contacter à unsa.idfr@gmail.com pour obtenir les informations spécifiques à votre situation.

***Lexique :** EFS IDF Etablissement Français du Sang Ile-de-France, IHD ou IHDeI : Immuno-Hématologie Délivrance, IHR Immuno-Hématologie Receveur, PPC Paris Petite Couronne, IDE Infirmier diplômé d'état, ERD Employé(e) relation donneurs, MDD Maison du don.

L'AVANCE SUR SALAIRE:

Un acompte sur salaire consiste au versement anticipé d'une partie de votre rémunération mensuelle. Vous ne pouvez demander à votre employeur de vous verser un acompte qu'au cours de la 2e quinzaine du mois. Le montant de l'acompte correspond à la moitié de votre salaire mensuel.

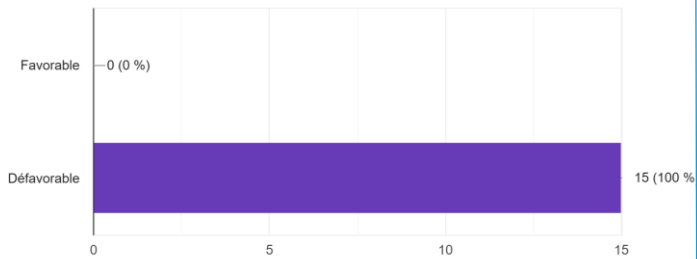
LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES:

Les indemnités journalières versées par l'Assurance maladie ne sont pas prises en compte pour votre salaire moyen. Or, c'est votre salaire annuel moyen qui sert au calcul du montant de votre retraite. **S'ils sont répétés ou de longue durée, les arrêts maladie peuvent donc faire baisser le montant de votre retraite.** Plus de détails sur info.retraite.fr selon votre carrière.

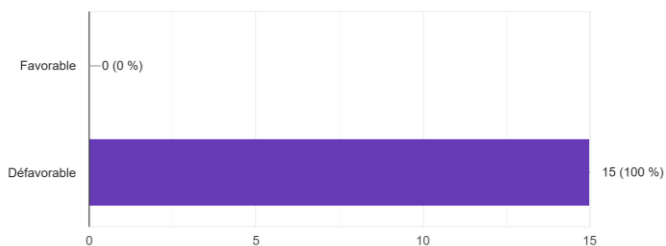


3/ RÉSULTATS DU SONDAGE (COMMENTAIRES ASSOCIÉS) SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES (1):

Projet Avicenne semaine: Suppression d'1 poste de secrétaire, Suppression d'1 poste IH de nuit, en jaune
15 réponses



Projet Avicenne samedi et dimanche: Suppression d'1 poste IH de nuit, en jaune
15 réponses



Nuit Avicenne Supprimer des postes va user les gens car si on peut tenir exceptionnellement en sous-effectif, ça fatigue énormément et ça ne tiendra pas au long terme. Pour les secrétaires, on a vu ce que l'absence de celles en place à donner. Le travail se reporte sur les techs de jour, dont le travail de laboratoire retombe sur la nuit. Ajouter des tâches à l'équipe de nuit qui fait déjà plus de dossiers que le jour ... Ah ah ah ! La direction attendra qu'il y ait des accidents de la route au retour pour comprendre que le travail de nuit n'est pas pour la paperasse ou les CQI ? Des idées : Pour faire des économies, embaucher des aides labo sur les sites pour faire les remplissages, poubelles, stocks, nettoyages ... Moins chères que des techs qui pourraient se concentrer sur leur travail, et là on reparlera de réorganisation peut-être. Penser aussi à arrêter de hiérarchiser les gens, les tech ih distri sont le cœur de métier de la transfusion, respecter leur travail. Optima n'est pas fait pour les équipes de nuit et hachure nos repos. Autre ineptie des gens qui ne sont pas sur le terrain, les remplacements inopinés sont inutiles si il y a assez d'astreintes programmées. Et proposer aux équipes de nuit en 12h le même montant que les équipes de jour en 7h, c'est une insulte de plus et encore une preuve de non respect de nos conditions de travail.

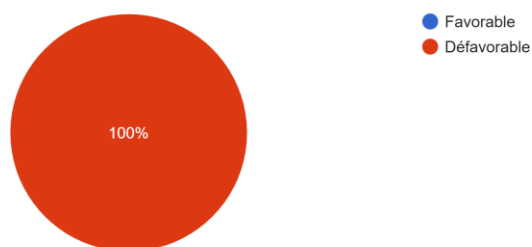
Avicenne, nuit équipe fixe. Sur un document EFS au sujet de l'amélioration de la qualité de vie au travail : la qualité de vie au travail sera au cœur d'une politique ressources humaines ambitieuse sur L' Etablissement. La santé au travail de nos salariés, la maîtrise de la charge de travail, une organisation du travail efficace sera la clé du succès de nos actions. La QVT sera au centre du dialogue social. Réduire l'absentéisme, c'est travailler sur l'engagement des salariés, c'est permettre d'avoir des plannings stables, c'est respecter l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, c'est réguler la charge de travail. Réduire le travail de nuit dans nos laboratoires, c'est prévenir les effets sur la santé des travailleurs de nuit. Renforcer encore plus la prévention des accidents du travail et tendre vers 0 AES c'est garantir que personne ne se blesse au travail. Renforcer la cohésion des équipes en permettant au management d'impliquer toujours plus le salarié dans les choix pour l'équipe par plus de participatif PAROLES ET PAROLES ET PAROLES....

Avicenne de jour. Les équipes sont déjà surchargées, les arrêts maladie sont nombreux, supprimer en plus des postes..... ça n'a aucune logique. S'il n'y a que 2 personnes de nuit, c'est déjà impossible de tout gérer, qu'en serait-il si un des 2 est malade? Bichât Beaujon gardent les tubes la nuit, ils techniquent ou les envoient le lendemain? Quand L'équipe de nuit arrive, la grosse série de garde est encore en cours, lectures et reprises à faire. Quant au poste de secrétaire, c'est encore sur les techniciens surchargés que vont retomber les tâches du secrétariat lorsque l'unique secrétaire sera absente. Un petit rappel, une secrétaire avait été mise au préanalytique pour soulager les techniciens. Plus de secrétaire au préanalytique et les techniciens devront en plus faire le travail de la secrétaire pendant ses absences. L'employeur a l'obligation de préserver la santé physique et mentale de ses salariés, hors le stress est de plus en plus important (nombreuses tâches simultanées, peur d'oublier, peur de faire une erreur grave) Bref je suis totalement contre ces remaniements.

Avicenne Jour Supprimer un poste de nuit: Le travail qui ne pourra être fait la nuit va le reporté au technicien de jour. Et pourrait nuire l'état de fatigue et psychologique, ainsi qu'à l'ambiance générale.

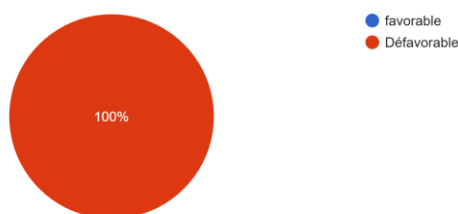
3/ RÉSULTATS DU SONDAGE (COMMENTAIRES ASSOCIÉS) SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES (2):

Projet Pontoise semaine: Suppression d'1 poste de secrétaire, en jaune.
13 réponses



Tech de pool, ce projet est une aberration. Nous sommes déjà en souffrance à cause de la charge de travail et du manque de personnel. Nous faisons le travail de plusieurs personnes, nous courons dans tous les sens car l'activité ne cesse d'augmenter. Il y a toujours plus de tâches à faire pour moins de monde. La seule conséquence si ce projet aboutit, sera la démission de nombreux collègues.

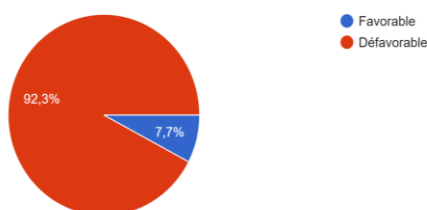
Projet Beaujon semaine: Suppression d'1 poste IH (7h45-15h45) en jaune et transformation du poste DEL (7h45-15h45) en poste IH/DEL en 10h ...-19h) en vert. Pas de changement le week-end.
14 réponses



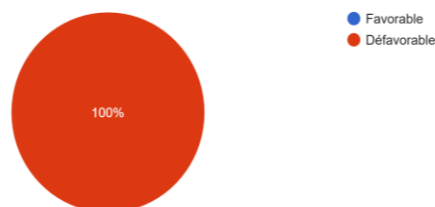
Pool jour. Activité déjà parfois au dessus des capacités des équipes en état. Formation des nouveaux arrivants déjà trop rapide par manque de temps, avec des habilitations précipitées qui engendrent des risques d'erreurs. Les activités des secrétaires étant suffisantes pour les occuper à temps plein sur les sites concernés, il est difficile d'imaginer que les techs puissent avoir le temps de réaliser ces tâches en parallèle à leur activité. Les tensions entre les équipes jour/nuit liées aux décalages d'activité sont fréquentes et ne vont pas s'améliorer en supprimant des postes. L'important turn-over, en partie lié à l'intensité de l'activité, ne risque pas non plus de s'améliorer avec moins de tech. De même pour les arrêts maladies liés aux contraintes physiques, sans parler de l'épuisement.

Tech jour Beaujon Beaucoup de coursiers le matin avant 9h car on travaille avec de nombreux ES extérieurs. Les réas envoient aussi leurs prélèvements vers 7h45 afin de transfuser dans la matinée Il est parfois difficile de s'en sortir en étant 4 techniciens/jour donc impossible à seulement 3

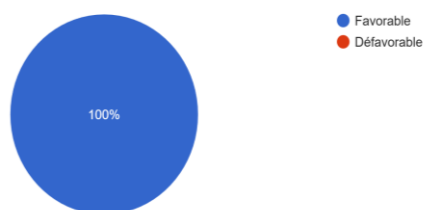
Projet Bichat semaine : Suppression d'1 poste IH (12h39-20h) le Mardi, mercredi et vendredi (poste conservé le lundi et jeudi, en vert) et transformati...e IH/DEL (8h-16h) en poste DEL (10h-18h, en jaune)
13 réponses



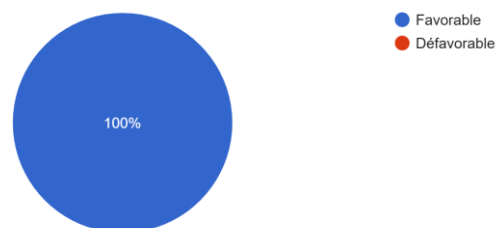
Projet Bichat week-end: Suppression d'1 poste IH/DEL (12h44-20h05) en jaune pour conserver 1 seul poste IH/DEL en 12h (8h-20h)
13 réponses



Projet Mondor semaine du lundi au vendredi : Ajout d'1 poste DEL de 10h à 18h06, ajout d'1 poste IH de 9h à 17h06 et 1 poste IH de 12h44 à 20h05. Soit 3 postes supplémentaires, en jaune
4 réponses

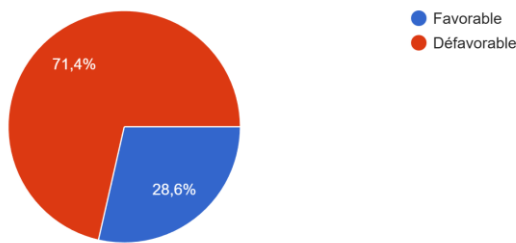


Projet Mondor week-end : Passage en 5 postes de 9H, en jaune.
3 réponses

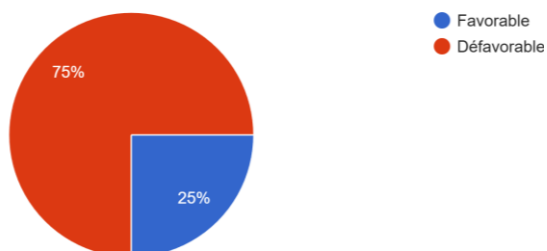


3/ RÉSULTATS DU SONDAGE (COMMENTAIRES ASSOCIÉS) SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES (3):

Projet Melun semaine: Changement d'horaire IH/DEL de 9h30/17h30 à 9h/17h, en jaune
7 réponses



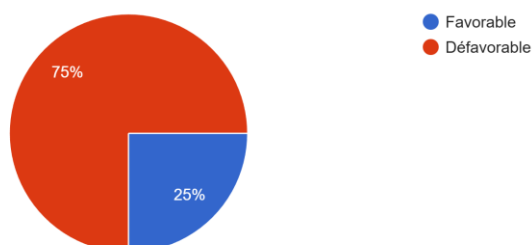
Projet Evry semaine : Suppression d'1 poste IH/DEL 10h-18h, en jaune
4 réponses



Evry/jour: poste déjà supprimé depuis 8 ans. Pourquoi pas d'étude activité sur le week-end car il peut y avoir suractivité? 4 postes ok mais le pb va plutôt être sur le nbre d'ETP, pas vu ici. A Evry, la nuit fait déjà des tâches annexes, traça, CQI, validation réactifs car impossible de le faire le jour. Si un poste en plus la nuit n'aurait pas à le faire.

Melun jour: la navette arrive aux alentours de 17h, nous ne pouvons pas laisser la ou le collègue du soir gérer l'entrée en stock en plus du labo. Ou alors compter les heures supplémentaires.

Projet Cochin week-end: Passage en 2x10h, au lieu de 2x11h55, en jaune.
4 réponses



Projet Cochin semaine: Suppression d'1 poste IH (12h39-20h), en jaune.
4 réponses



MELUN Tech de nuit Certes, il y a du travail en début de matinée : IH + DEL, mais la navette de Mondor arrive vers 17h. Laisser 1 seule personne à partir de 17h pour gérer l'IH (examens des labos extérieurs qui arrivent en fin d'après midi + édition des CR / cartes GS + IH de Melun) + l'entrée en stock des PSL de la navette + transfusion des commandes PSL arrivés par cette navette + autres transfusions....cela est très "tendu". L'avis des techs de jour est à prendre en compte au-delà de ce calcul impersonnel. C'est une organisation qui incombe au service et non à la direction.

Melun nuit. A 17h la navette n'est pas encore arrivée. Ce qui signifie que l'entrée en stock se fera par la technicienne qui sera seule de 17h à 20h. Risque d'accumulation de travail en fin de journée avec probable répercussions sur la nuit.

Tech nuit / MELUN Décaler l'horaire sur le matin laisse la technicienne seule plus longtemps(de 17h à 20h). Seule pour gérer l'entrée en stock de la navette à 17h, les dossiers "à problèmes" des ES extérieurs envoyés en fin d'après midi, plus tout le reste... d'où un report très probable du travail non fini sur la nuit. Pas question de gérer le "ménage" du labo + validation à réception des réactifs + traça + tout ce qui ne peut être fait en journée. Le travail de nuit est déjà bien chargé : nous avons réparti entre toute l'équipe jour-nuit les tâches annexes de "ménage", passons déjà les CQI, faisons les stocks des dépôts + la gestion des patients de la nuit Biens occupés, donc. De plus, le travail de nuit ne devrait-il pas se centrer sur les urgences et non sur "l'annexe"? Que cherche t-on? À épuiser et dégoûter du travail le personnel?

Cochin de jour sur l'activité ih/del. Enlever des postes alors qu'actuellement on manque de technicien, on marche sur la tête à quel moment ça peut être viable un projet pareil sans qu'il y ait une nouvelle vague de démission ou d'arrêt prolongé...

3/ RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES (4):

Projet Pitié semaine: Suppression d'1 poste IH (11h-19h), Suppression d'1 poste DEL du mardi au vendredi (8h30-16h30), en jaune. Transformation de ...-7h55) en 2 postes de nuit 10h (20h-6h), en vert.
5 réponses



Projet Pitié Samedi: Suppression d'1 poste de nuit, en jaune.
4 réponses



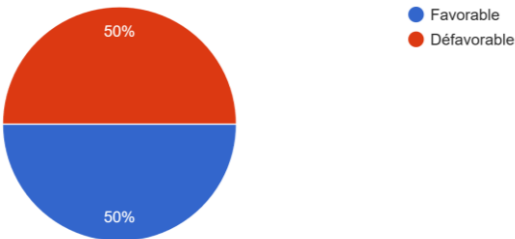
Projet Pitié Dimanche: Passage d'1 poste de nuit en 10h (20h-6h), en jaune, au lieu de 11h55 (20h-7h55)
5 réponses



Projet Bicêtre Dimanche: Suppression d'1 poste de nuit (20h10-8h05), en jaune.
3 réponses



Projet IGR semaine: Suppression d'1 poste IH/DEL (12h44-20h05), en jaune.
4 réponses



Projet St Antoine Week-end jour: Transformation d'1 poste IH en 10h (7h40-17h40) en 1 poste IH en 12h (8h-20h), en jaune. Pas de changement pour le poste IH (10h10-20h10), en vert.
6 réponses



Projet St Antoine semaine: Suppression d'1 poste d'Expert technique IH (12h39-20h), Suppression d'1 poste IH automate (1...20h-7h55), en jaune. SOIT 5 POSTES EN MOINS!!!
6 réponses



3/ RÉSULTATS DU SONDAGE (COMMENTAIRES ASSOCIÉS) SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES (5):

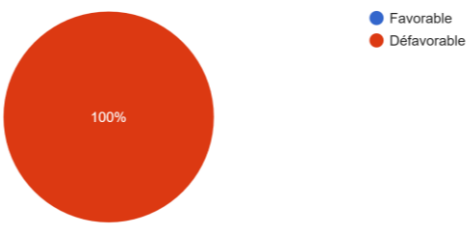
Projet Saint Louis semaine: Suppression d'1 poste IH (10h-18h), en jaune.

7 réponses



Projet Saint Louis week-end: Transformation du poste IH actuellement en 11h43 (7h40-17h40) et DEL actuellement en 11h54 (7h48-19h42) EN 2 postes de 10h: 7h40-17h40 et 10h10-20h10, en jaune.

7 réponses



Projet Debré semaine: Suppression d'1 poste IH/DEL(9h39-17h21), en jaune et transformation des horaires du poste IH actuellement en 7h21(12h49-20h10) en poste en 8h (10h-18h), en vert.

6 réponses



Projet Lariboisière semaine: Suppression d'1 poste IH/DEL(10h-18h), en jaune.

8 réponses



Lariboisière technicienne de jour: on est un laboratoire d'urgence et de bloc, retirer un poste serait très compliqué à gérer pour les 2 pauvres techniciens du jour car il faut tout le temps travailler en urgence

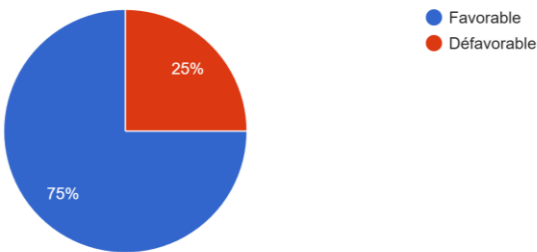
Projet Tenon semaine: Suppression du poste de secrétaire et Suppression d'1 poste IH/DEL (10h-18h), en jaune.

5 réponses



Projet Necker semaine: Ajout d'1 poste de nuit en 11h55, du Lundi au Jeudi (20h05-8h)

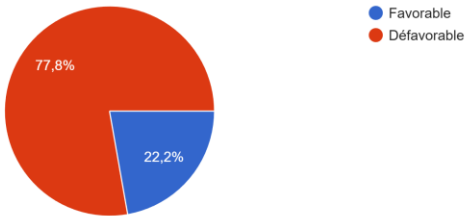
8 réponses



Pool nuit: Avant de supprimer des postes , il faut pérenniser ceux qui existent déjà, cf turn over à Necker et Hegp!

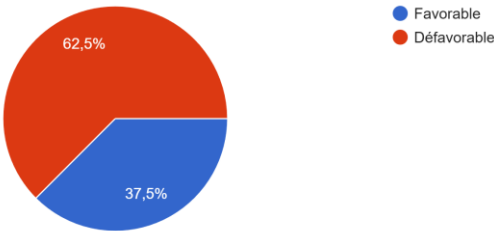
3/ RÉSULTATS DU SONDAGE (COMMENTAIRES ASSOCIÉS) SUR LE PROJET DE RÉORGANISATION DES LABORATOIRES (6):

Projet HEGP semaine: Suppression d'1 poste IH (8h-16h) sauf le Jeudi et suppression d'1 poste de nuit (20h05-8h), en jaune.
9 réponses



Tech de jour HEGP: Ne pas supprimer un poste de jour à l'HEGP. Equipe instable, beaucoup de formation en cours, P7 a 35% de hors paillasse au lieu de 50%. Un délégué syndical sur site qui n'est pas en paillasse à 100%. Les polyvalents sont facilement déplacés de l'HEGP sur un LS quand ils ont des absents, ce qui met en difficulté l'HEGP

Projet HEGP week-end: Samedi inchangé. Dimanche: Suppression d'1 poste de nuit (19h55-07h50), en jaune. Modification horaires nu...actuellement 19h45-7h40 en 19h50-7h45, en vert.
8 réponses



Projet Versailles semaine: Suppression du poste DEL du Mercredi et Jeudi, en jaune
10 réponses



Répondez nombreux au sondage pour votre site
Le projet n'est pas encore finalisé. Votre avis compte!



CR1



CR3



CR4



CR6



CR7



Voici vos représentants du personnel que vous pouvez solliciter :

Sophie LESOURD
Technicienne labo ÉVRY
Trésorière adjointe du CSE



Jean René CRÉTAL
Chauffeur VERSAILLES
Élu à la commission formation



Fabienne BIREN
Technicienne labo AVICENNE
Secrétaire du CSE
Élue à la CSSCT



Aïcha ALHAMID
Technicienne labo MELUN
Élue au CSEC
Élue à la CSSCTC (national)



Atila BAYRAKTAR
Technicien labo BICHAT
Secrétaire adjoint du CSE
Secrétaire de la CSSCT



Khadra GUENNAD
ERD VERSAILLES



Antoine CABAIL
Technicien labo HEGP
Trésorier du CSE



Sandrine CHENU MEYER
Cadre VERSAILLES IH
Référente harcèlement sexuel



Souraya BOUZAÏANE
ERD EVRY



Séverine DRAPIER
Technicienne labo R.DEBRÉ
Élue à la CSSCT
Élue à la commission formation



Stéphane MAILLARD
Technicien labo AVICENNE
Représentant syndical



Laetitia SOLER
Infirmière/EPDI
EPDI PONTOISE



Blandine MIGNEN
Médecin collecte CROZATIER



Sophie SCHNADERER
Technicienne labo AVICENNE



Fouzi ZITOUNI
Chauffeur IVRY SUR SEINE



Vos DS de sites :

Versailles : Jean René CRÉTAL **Avicenne :** Fabienne BIREN **Trinité/Crozatier/Saint Louis:** Blandine MIGNEN
Pontoise : Laetitia SOLER **Ivry sur Seine :** Martine BELVIGNE **HEGP/Necker/Béclère :** Muriel TOURNIER BEDOUE
Bichat/Beaujon : Atila BAYRAKTAR **Debré/Lariboisière/Tenon :** Séverine DRAPIER **Rungis :** Alexia DINIZ
Mondor/Créteil : Peggy GIRARD **Melun/Évry :** Sophie LESOURD

Mail DS: unsa.idfr@gmail.com

Vos délégués syndicaux UNSA IDF : Fabienne BIREN : 06.63.18.56.37 Mail : fabiren3@gmail.com

Atila BAYRAKTAR : 06.16.22.57.18 Mail : bath06@hotmail.fr